

Examiner des dossiers de candidature à l'Institut de l'Engagement

Le guide

Table des matières

La procédure d'admission : fonctionnement général

Comment ça marche ? Informations pratiques

Quelques points importants

Critères d'évaluation

- implication du candidat dans le dossier

- qualité et faisabilité du projet

- potentiel et engagement du candidat

- le candidat et l'Institut : pré-admissibilité

Vos commentaires

Des questions ?

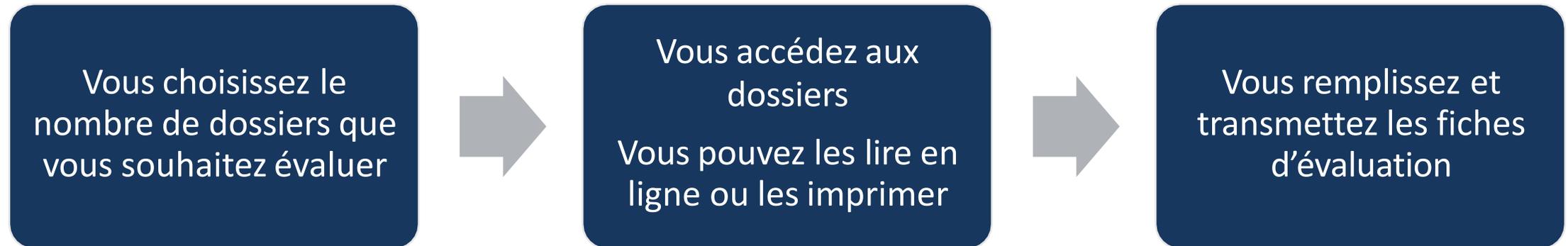
La procédure d'admission à l'Institut

- **La procédure d'admission à l'Institut** permet de repérer des jeunes qui ont montré des qualités remarquables pendant une période d'engagement au service de l'intérêt général, afin de les aider à mener à bien un projet d'avenir à la hauteur de leur potentiel.
- Deux phases :
 1. un dossier, évalué par trois examinateurs
 2. pour les candidats admissibles, un entretien d'admission devant un jury



Comment ça marche ?

Sur <https://partenaire.engagement.fr>



- ✓ L'examen d'un dossier prend environ **30 minutes**
- ✓ Vous pouvez choisir de **7 à 35** dossiers (et en redemander)
- ✓ Vous n'êtes pas obligé de remplir votre fiche et de l'envoyer aussitôt. Elle s'enregistre automatiquement, vous pourrez y revenir avant de la valider.

Les dossiers seront disponibles le **4 octobre**,
les évaluations doivent être validées **avant le 23 octobre**

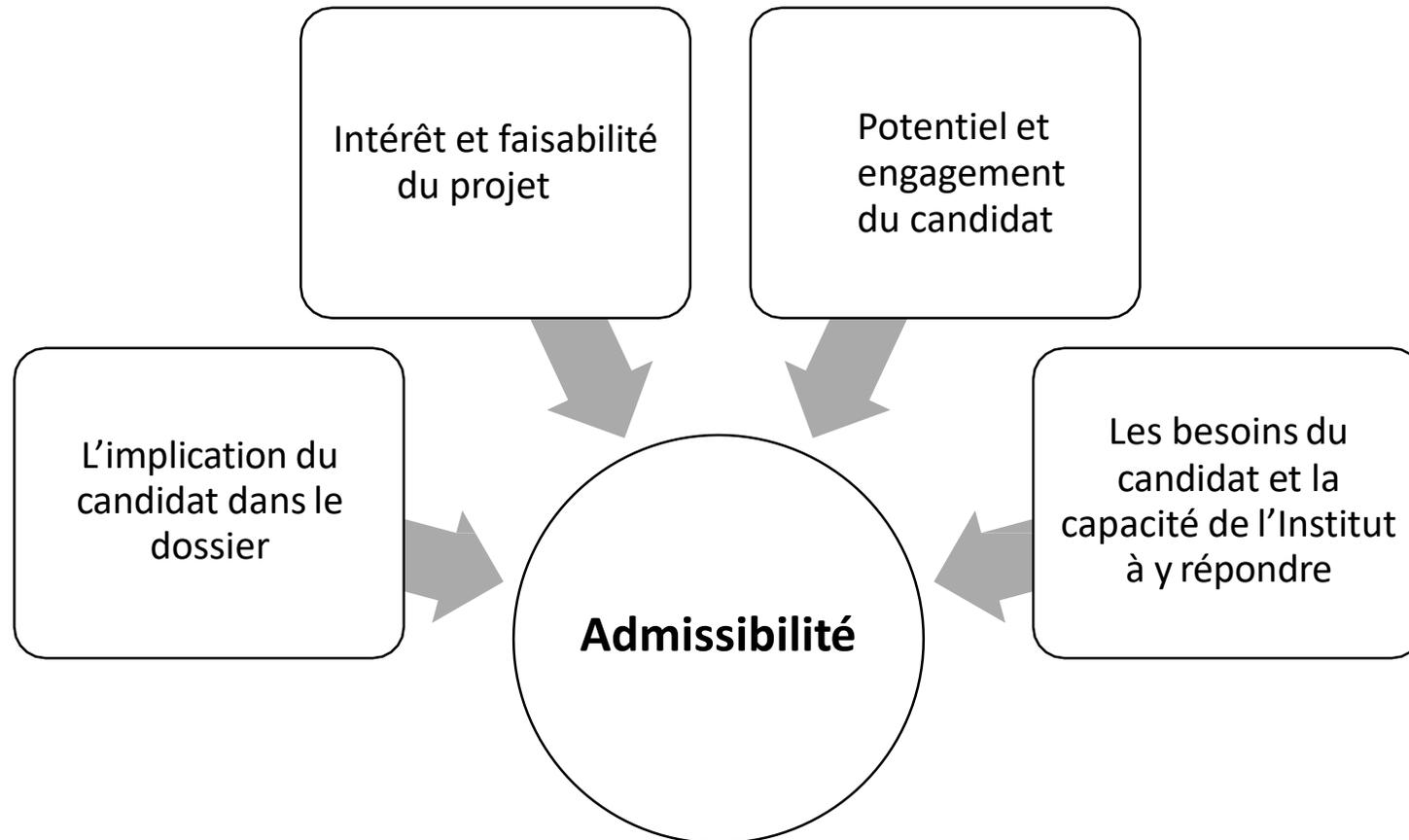
Quelques points importants

- Le candidat est autorisé à se faire aider pour remplir le dossier.
- Le candidat doit faire appel à un témoin pour compléter le dossier. Nombreux sont ceux qui n'ont pas de réseau et font donc appel à un membre de leur famille. Ne les pénalisez pas.
- Merci de vous efforcer de vous abstraire des critères scolaires (orthographe notamment), notamment pour les candidats peu diplômés.
- Vous n'êtes pas seul :
 - 3 examinateurs différents évaluent chaque dossier
 - En complément de ce petit guide, l'équipe de l'Institut est là pour répondre à vos questions
- Vos commentaires sont utiles et lus avec attention ; ils nous permettront d'adresser des conseils à tous les candidats.

Merci pour votre implication, merci pour votre bienveillance

Critères d'évaluation

- Les dossiers sont évalués selon 4 critères :



L'implication du candidat dans le dossier

Projet

Potentiel et engagement

Le candidat et l'Institut

L'implication du candidat dans le dossier est évaluée par une note sur 6

Nous souhaitons évaluer

- le sérieux
- la motivation
- la sincérité
- l'originalité et la créativité

avec lesquels le candidat a rempli son dossier.



Certains candidats, notamment ceux qui n'ont pas fait d'études longues, n'ont pas l'habitude de rédiger des dossiers.

Certains candidats, qui n'ont pas fait d'études longues ou sont d'origine étrangère, ont une orthographe moins solide.

Cela n'enlève rien à leur sérieux ni à leur motivation. *Merci de ne pas les pénaliser.*

Implication

Intérêt et faisabilité
du projet

Potentiel et
engagement

Le candidat
et l'Institut

L'intérêt et la faisabilité du projet sont évalués
par une note sur 20



Nous souhaitons répondre aux questions suivantes :

- le candidat a-t-il un vrai projet (formation, recherche d'emploi, création d'activité...) ?

Si le candidat n'a pas de projet, l'Institut ne saura pas l'aider.

- Le projet a-t-il été réfléchi, est-il cohérent ?
- Le projet semble-t-il réalisable, au vu de la personnalité du candidat ?

L'avis du tuteur et du témoin, qui connaissent bien le candidat, vous aideront à répondre à cette question

- Le projet ouvre-t-il au candidat des perspectives d'avenir ?

Les candidats sont souvent peu informés sur les voies de formation et les secteurs professionnels. Leur projet n'est souvent pas totalement construit. Entre l'écrit et l'oral, ils ont le temps de mûrir encore leur projet.

L'engagement peut s'exprimer et doit être valorisé partout. A but lucratif ou à visée sociale, il n'y a pas de projet incompatible avec l'engagement.

Les seuls « mauvais projets » sont ceux qui ne débouchent pas.

Implication

Projet

Potentiel et
engagement du
candidat

Le candidat et
l'Institut

**Le potentiel et l'engagement du candidat sont évalués
par une note sur 10**

Nous souhaitons répondre aux questions suivantes :

- Le potentiel du candidat lui permettra-t-il de mener à bien son projet ?
- L'engagement du candidat doit-il être valorisé ?

Nous vous proposons de nous donner votre propre perception sur ces deux questions.

Cette perception sera enrichie par la connaissance que vous aurez du candidat, après avoir lu son dossier et les témoignages qui y figurent (tuteur et témoin).



Il ne s'agit pas de porter un jugement de valeur sur un candidat mais de regarder sa personnalité au regard de son projet et au regard des valeurs de l'Institut.

Chaque dossier est lu par trois examinateurs ; c'est sur leurs regards croisés que s'appuie l'Institut.

N'ayez pas peur de votre subjectivité ! Les bons dossiers convainquent toujours.

Implication

Projet

Potentiel et
engagement

Le candidat et
l'Institut

Cette « note de pré-admissibilité » est traitée comme un coefficient



Au vu de l'ensemble du dossier, pensez-vous que l'Institut devrait recevoir ce candidat en entretien ?

Votre réponse doit tenir compte de la situation du candidat et de son projet : le candidat tirera-t-il bénéfice de l'Institut pour mener à bien son projet ?

Réponse 1 : Non : le candidat ne devrait pas, selon vous, être reçu à l'oral

Réponse 2 : Avec réserves

Réponse 3 : Oui, vous pensez que ce candidat devrait être reçu en entretien.

L'Institut apporte à ses lauréats des atouts pour mener à bien leur projet. Il leur donne confiance en leur avenir, leur ouvre des portes, les met en contact avec ses partenaires, leur donne des clés et nourrit leur envie d'agir.

Si vous n'êtes pas certain de ce que l'Institut pourra apporter, laissez le doute profiter au candidat !

Aucune note n'est éliminatoire.

Vos commentaires

La procédure d'admission permet à l'Institut de donner **à tous les candidat des conseils pour leur avenir.**

Les commentaires et conseils que vous donnerez à la fin de votre évaluation nous permettront

- de guider les jurys d'oral en indiquant des points spécifiques à approfondir lors des entretiens ou des conseils à donner au candidat
- de donner, à leur demande, aux candidats qui ne seraient pas retenus des conseils et explications.

Merci de faire bénéficier l'Institut et les candidats de votre expérience.

Des questions ?

- N'hésitez pas à nous joindre par téléphone ou par mail
→ institut@engagement.fr
→ 01 86 95 05 85
- Lien vers le site : <https://partenaire.engagement.fr>

